



LE SPIP DES ARDENNES RESTE MOBILISE !



Réunis en AG le 14 février 2020, les Agents du SPIP des Ardennes, syndiqués et non syndiqués ont échangé quant à l'opportunité de maintenir, durcir ou lever les modalités d'action déjà mises en place. Il a été voté à l'unanimité des présents la poursuite des actions.

Les modalités d'action resteront en place jusqu'à nouvel ordre :

- Boycott des réunions institutionnelles (de service, partenaires...)
- Boycott des actions collectives à venir (PARCOURS, PPR violences, PPR AICS)
- Instauration d'une CINQUIEME journée morte le 20 février 2020 avec bandeau dans les signatures et réponse automatique aux mails

Prochaine assemblée générale le 25 février 2020

Nous restons mobilisés face à la volonté de briser nos statuts, nos droits à une retraite décente, et nos libertés !

A Charleville-Mézières, le 14 février 2020